

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 51/1960 (1960)

**Artikel:** Commission nationale suisse pour l'Unesco : 1959-1960  
**Autor:** Dottrens, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-114820>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Commission nationale suisse pour l'Unesco

1959-1960

---

Le 10 octobre 1959 est décédé M. Pierre Pellegrini, conseiller d'Etat, vice-président de la Commission nationale, dont il faisait partie depuis 1949. Il représentait le Tessin au Comité directeur. M. Pellegrini laisse à tous le souvenir d'un homme actif d'une grande bienveillance ; son départ prive la Commission d'une personnalité de premier plan.

M. le ministre Sven Stiner, nommé ambassadeur de Suisse au Chili, a abandonné ses fonctions de Secrétaire général de la Commission.

Le Conseil fédéral, faisant droit à un vœu depuis longtemps exprimé, a décidé que dorénavant le secrétariat général deviendrait un poste à charge entière, alors que, jusqu'ici, il était occupé par un fonctionnaire du Département politique exerçant, par ailleurs, une autre activité.

Pour repourvoir ce poste devenu permanent, une inscription publique a été ouverte ; sur 70 candidatures reçues, le Conseil fédéral a retenu celle de M. Jean-Baptiste de Weck, directeur du Musée d'art de Fribourg, qui vient d'entrer en fonction. Nous lui souhaitons une carrière fructueuse, et nos vœux l'accompagnent dans la lourde et importante tâche qui l'attend.

L'Assemblée générale annuelle s'est tenue à Berne, les 5 et 6 février 1960, sous la présidence de M. E. Boerlin, conseiller d'Etat à Liestal et conseiller national.

Elle a discuté de la participation de la Suisse aux travaux de l'Unesco ; elle a émis le vœu que les multiples enquêtes de cette institution, qui se traduisent par la réception de questionnaires fort nombreux et d'une longueur parfois exagérée, soient mieux coordonnées et leurs questionnaires ramenés à des dimensions convenables.

Elle a discuté également du projet de programme 1961-1962 que la Conférence bisannuelle de l'Unesco étudiera lors de sa réunion à Paris, en novembre prochain.

Ces échanges de vues ont été suivis de deux exposés fort instructifs. Le premier, de M. le ministre Bernard Barbey, délégué permanent du Conseil fédéral auprès de l'Unesco. Il entretint son auditoire des problèmes de l'Unesco, actuellement en pleine crise de croissance par suite de l'accès à l'indépendance de nombreux pays devenus membres ou demandant à le devenir.

Le second, de M. Fritz Gysin, directeur du Musée national à Zurich. Il exposa le projet établi par l'Unesco pour la sauvegarde des monuments de Nubie menacés par la construction du barrage d'Assouan. Il s'agit là, on le sait, d'une grandiose entreprise de caractère international, pour conserver des biens culturels d'une valeur inestimable.

Sous la présidence de M. Martin Bodmer, un comité suisse a été

constitué et joindra ses efforts à ceux des autres comités nationaux en voie de création. Il est réconfortant de penser qu'une action internationale désintéressée s'organise à une époque où crises et tensions opposent les pays les uns aux autres.<sup>1</sup>

En juillet 1959, s'est tenue la XXII<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Instruction, convoquée à Genève, conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'Education. Comme à l'accoutumée, elle avait à son programme la présentation des rapports des Etats membres sur le mouvement éducatif en 1958-1959, ainsi que l'étude de deux questions :

- la formation des cadres techniques et scientifiques ;
- les manuels de l'enseignement primaire.

73 pays étaient représentés et 22 d'entre eux avaient délégué leur ministre ou leur vice-ministre de l'Education. On peut dès lors se rendre compte de l'importance grandissante de ces conférences, ce qui a été reconnu par les nombreux orateurs qui, au cours d'une séance solennelle commémorant le trentième anniversaire de la fondation du Bureau international d'Education, apportèrent à celui-ci et à ses dirigeants leurs félicitations, leurs vœux et leurs remerciements.

La Commission nationale suisse pour l'Unesco se félicite, elle aussi, de l'excellente collaboration de travail qui s'est établie entre l'Unesco et le B.I.E., comme de l'appui bienveillant que ce dernier lui accorde.

Du 23 au 29 février 1960 a eu lieu, à Taormina, la III<sup>e</sup> Conférence des Commissions nationales européennes pour l'Unesco. Elle avait pour objet le développement de la collaboration entre elles et l'examen des publications de l'Unesco. Au dernier moment a été organisée une Table ronde sur le problème du désarmement. Elle fut présidée par M. Olivier Reverdin, conseiller national.

A la demande du Département de l'Education de l'Unesco, M. R. Dottrens, président de la Section de l'Education, a participé, en qualité de conseiller pédagogique, au premier séminaire pour inspecteurs de l'enseignement primaire et directeurs d'écoles normales, organisé conjointement par le Ministère de l'Education du Mexique et l'Unesco. Il a groupé, à Mexico, du 27 juillet au 31 août, une centaine de participants... dont les écoles étaient en vacances !...

Invité également par le Ministère de l'Education publique du Venezuela, le soussigné a donné quatre conférences aux dirigeants des écoles de Caracas.

Les principales activités des sections ont été les suivantes :

#### I. Section de l'Education

Le Centre national d'information pédagogique est en bonne voie de réalisation. Nous pouvons espérer que, dans un proche avenir, cette institution, qui se fait de jour en jour plus nécessaire, sera à même de répondre aux besoins qui ont légitimé sa création.

Dans le domaine de la documentation, le Centre national favorisera

<sup>1</sup> Nous ne saurions trop recommander la lecture du numéro spécial du *Courrier de l'Unesco* (février 1960) qui est consacré aux monuments de Nubie ; sa riche illustration en fait un document de valeur.

grandement à tous une connaissance meilleure de nos divers systèmes scolaires et des particularités cantonales en matière d'organisation, de plans d'études, de méthodes, etc.

A une époque où, sur le plan économique, notre pays vient de s'ouvrir à la collaboration internationale et où les problèmes de la formation professionnelle et celle des cadres techniques et scientifiques prennent une importance vitale pour notre avenir, il importe que, de plus en plus, nous soyons renseignés sur nos propres institutions pédagogiques. Sans renoncer à ce qui fait la valeur de nos particularismes cantonaux, nous prendrons mieux conscience de la nécessité de coordonner les efforts pour une meilleure formation de la jeunesse.

Préoccupée de ces questions, la Section a organisé au Gurten sur Berne, du 27 septembre au 3 octobre 1959, un séminaire sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire. Les délégués de 17 cantons et demi-cantons, sous la présidence de M. Laurent Pauli, directeur du gymnase de Neuchâtel et ancien président de la Société suisse des professeurs de gymnase, ont abordé l'étude du problème éducatif le plus délicat qui se pose actuellement en tous pays : assurer la détection, l'orientation, la culture des intelligences, de quelque type que ce soit.

Quatre groupes de travail se sont occupés des divers aspects pédagogiques et sociaux que pose le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, si l'on veut que la justice sociale en éducation devienne une réalité : offrir à tous, quelle que soit l'origine, la possibilité de poursuivre des études aussi loin que le permettent les aptitudes et les capacités.

Le rapport général, qui paraîtra sous peu, ne manquera pas d'apporter des renseignements précieux, jamais rassemblés jusqu'ici. Il sera, pour les autorités responsables et le corps enseignant, un document de travail qui permettra de voir un peu plus clair dans un domaine où s'affrontent les opinions les plus opposées quant aux solutions à apporter à un problème dont personne ne conteste l'importance et l'immédiateté.

L'Unesco vient de publier une seconde édition de l'ouvrage *L'Education dans le monde* consacré à l'enseignement primaire.

Un volume sur l'enseignement du second degré est en préparation. Il contiendra un rapport remarquable, qu'à la demande de la Commission nationale M. G. Chevallaz a rédigé sur l'enseignement secondaire général et technique dans notre pays.

## II. Section de l'éducation des adultes (président M. Camille Brandt).

Elle a organisé, à Freidorf-Muttenz, en septembre 1959, un cours d'information sur la Suisse et les organisations internationales. Sous la direction de M<sup>mes</sup> M. Boehlen et P. Bugnion-Sécrétan, une soixantaine de déléguées d'associations féminines d'orientations religieuse, professionnelle et politique fort diverses, se sont entretenues des moyens propres à améliorer l'accès des femmes à l'éducation.

Leurs contacts et leurs entretiens ont été, pour elles, l'occasion de développer le sens de la solidarité féminine, tant sur le plan national qu'international, la conscience de la responsabilité de la Suisse à l'égard des pays en voie de développement.

A la demande de l'Unesco, un tableau clair et complet de l'enseignement extra-scolaire féminin a été établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

En liaison avec la Fédération suisse pour l'éducation des adultes, la Section a préparé une brochure illustrée, exposant les besoins en locaux adéquats pour intensifier les efforts qui tendent à parfaire la culture populaire.

Dans le cadre du projet Orient-Occident, elle a accordé une subvention à la Centrale suisse d'éducation ouvrière, pour faciliter la diffusion d'un film indien en sa version allemande : *Zwei Hektaren Erde*.

### III. Section « Activités de jeunesse » (président M. Toni Portmann).

Du 29 septembre au 3 octobre 1959 eurent lieu, à Vitznau, des journées d'études sur le thème « Freizeiteinrichtungen für jung und alt ».

Dirigés par MM. Portmann et Ledermann une trentaine de participants échangèrent leurs vues sur les problèmes posés par l'augmentation de la durée des loisirs qu'une conférence de M. Hans Zbinden avait introduits.

Un membre de la Section, M<sup>me</sup> Andrée Maret, a participé à un stage d'études que l'Institut de l'Unesco pour la Jeunesse à Gauting (République fédérale d'Allemagne) avait organisé sur le sujet : « Les jeunes et les Nations Unies ».

### IV. Section des Sciences exactes et naturelles (présidente M<sup>me</sup> A.M. Du Bois).

La Section a procédé à un recensement des fonds disponibles provenant de sources privées et officielles pour favoriser la participation de jeunes savants suisses aux congrès internationaux.

D'une enquête conjointe menée en France, en Belgique, en Italie, en République fédérale d'Allemagne, il ressort que la situation paraît meilleure à l'étranger que chez nous.

La Section s'occupe actuellement de constituer un comité d'action afin d'obtenir des subventions permanentes qui permettront aux jeunes chercheurs d'intensifier leurs contacts avec l'étranger.

Des spécialistes suisses ont participé à la Conférence internationale sur le traitement numérique de l'information, qui a groupé quelque deux mille spécialistes des diverses régions du monde. Un des sujets abordés a été celui de la traduction automatique.

La Section s'est intéressée encore à deux réunions scientifiques organisées par l'Unesco et l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui ont eu lieu à Monaco et à Saclay ; la première, sur l'élimination des déchets radioactifs ; la seconde, sur les problèmes d'enseignement relatifs au développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

### V. Section des Sciences sociales (président M. E. Boerlin).

Elle a tenu, en décembre, un colloque sur le thème « Mensch und Technik », au cours duquel le professeur Gustav Eichelberg a présenté un remarquable exposé.

### VI. Section des Activités culturelles (président M. P. Bourgeois).

Les problèmes suivants ont retenu plus spécialement son attention :

- projet majeur : Orient-Occident ;
- participation de la Suisse aux congrès culturels internationaux ;
- adhésion de la Suisse aux conventions internationales signées sous les auspices de l'Unesco.

Avec son appui, un cycle de conférences sur les civilisations orientales a été organisé par le Lyceum Club de Suisse. Les diapositives en couleurs d'œuvres d'art réalisées par l'Unesco (Egypte, Yougoslavie, Inde, Iran), ainsi que celles de la Commission nationale française (Orient-Occident, Asie centrale) ont été signalées aux Départements de l'Instruction publique, aux gymnases et aux écoles normales qui peuvent les acquérir à prix réduit.

D'entente avec la Commission nationale, l'Unesco a appelé M. Conrad Beerli, professeur à l'Ecole d'architecture de Genève, en qualité de consultant pour établir le plan de la campagne internationale de préservation des monuments historiques.

Auparavant M. Fritz Gysin avait été appelé comme expert en Nubie.

#### VII. Section Information (président M. R. Dovaz).

La Section s'est constituée en Conseil national suisse de l'Association internationale des études et recherches sur l'information (A.I.E.R.I.) et a chargé MM. Georges Fiechter et Jacques Bourquin d'en assurer le secrétariat.

Du 11 au 16 janvier 1960, un nouveau cours d'information sur les problèmes de l'Asie a été organisé à Bâle à l'intention des représentants de la presse écrite et parlée. La direction en fut assurée par M. P. Dürrenmatt, conseiller national, rédacteur en chef des *Basler Nachrichten*. Ce cours, comme le précédent, a obtenu le plus vif succès.

Les laborieux pourparlers relatifs à une édition en langue allemande du *Courrier de l'Unesco*, sont en voie d'achèvement et l'on peut prévoir la prochaine parution en allemand de ce périodique dont l'intérêt est considérable<sup>1</sup>.

Enfin, à l'occasion du dixième anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'Unesco, la Section de l'information vient de publier une brochure illustrée présentant la collaboration de la Suisse aux travaux de cette institution et l'activité de la Commission suisse au cours des dix années écoulées ; on peut l'obtenir au Secrétariat de la Commission nationale.

Par décision du Conseil fédéral, le mandat de la Commission nationale prendra fin le 31 décembre de cette année. Elle aura donc un nouveau visage l'an prochain.

R. DOTTRENS,

*Président de la Section de l'Education,  
Commission nationale suisse pour l'Unesco.*

---

<sup>1</sup> Le premier numéro a paru en octobre.